



## Lancement de la commission d'audit de la dette par la présidente du parlement grec

Par [CADTM](#)

Mondialisation.ca, 23 mars 2015

[cadtm.org](http://cadtm.org)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

La présidente du Parlement grec, Zoé Konstantopoulou, a annoncé ce mardi 17 mars 2015 lors d'une conférence de presse la constitution d'une commission d'audit de la dette publique grecque. Cette commission sera coordonnée sur le plan scientifique par Éric Toussaint, porte parole du CADTM International et ex membre de la commission d'audit de la dette équatorienne en 2007-2008. « *L'objectif est de déterminer l'éventuel caractère odieux, illégal ou illégitime des dettes publiques contractées par le gouvernement grec* », le peuple « *a le droit de demander que la partie de la dette qui est illégale - si cela est avéré à l'issue de la commission - soit effacée* », a déclaré la présidente du parlement grec.

Sofia Sakorafa, députée européenne Syriza, qui a pris la parole à la conférence de presse aux côtés de Zoé Konstantopoulou et d'Eric Toussaint a accepté de faire le lien avec le parlement européen. Rappelons que Sofia Sakorafa a rompu avec le PASOK en 2010 quand ce parti dirigé par Georges Papandreou a soutenu le mémorandum signé avec la Troïka. En décembre 2010 déjà, elle a défendu en tant que parlementaire une proposition visant à la création d'une commission d'audit de la dette grecque. En 2011 elle a participé au lancement du comité d'audit citoyen de la dette grecque (ELE). En juin 2012 elle a été la députée grecque élue avec le plus grand nombre de voix, tous partis confondus. En mai 2014, elle a été élue députée européenne.

Georges Katrougalos, ministre de la réforme administrative, a également pris la parole lors de la conférence de presse afin d'apporter son soutien à l'initiative de la présidente du parlement grec. Georges Katrougalos avait lui aussi participé à la création du comité d'audit citoyen de la dette grecque (ELE). Enfin lors de la conférence de presse, la présidente du parlement a salué la présence de membres actifs de ce comité d'audit citoyen : Moisis Litsis, Sonia et Giorgos Mitralias (tous 3 du CADTM Grèce) ainsi que Leonidas Vatikiodis (un des auteurs des films [Debtocracy](#) et [Catastroïka](#)).

Les médias grecs ont largement rendu compte de cette conférence de presse ainsi que plusieurs médias hispanophones, francophones ([Le Monde](#), [Le Soir](#), [L'Echo](#), [L'Avenir](#), Agence France Presse...) ainsi que les radios publiques belge et suisse romande. Le Journal télévisé de 13h00 de la radio télévision publique belge a interviewé en direct Eric Toussaint place Syntagma le jour de la conférence de presse (l'interview au journal télévisé et au journal parlé [sur cette page](#)).



Sofia Sakorafa, Zoe Konstantopoulou et Eric Toussaint à la conférence de presse

En tout, une trentaine d'experts grecs et internationaux prendront part à cette commission. Ils devront rendre un premier rapport dès le mois de juin, « *soit au moment précis où l'accord conclu le 20 février entre la Grèce et ses créanciers arrivera à échéance, et où le moment d'ouvrir un nouveau chapitre de la renégociation de la dette sera venu* », précise Adéa Guillot, correspondante permanente du Soir et du Monde. Les noms des membres de cette commission ne seront connus que début avril, lorsque la commission tiendra sa première séance de travail. D'avril à juin, cela laisse peu de temps, mais ce ne sera qu'une première étape. Éric Toussaint, dans un entretien accordé au journal financier L'Écho : « *nous allons remettre des résultats préliminaires en juin, notamment sur la question de la dette réclamée par la troïka, rebaptisée « les institutions ». Mais l'ensemble de l'audit nous mènera sûrement jusqu'en décembre 2015. L'objectif de la commission est de porter à la connaissance des populations grecques une analyse rigoureuse de la nature des créances qui sont prêtées à la Grèce. Il y a une certaine urgence, alors que l'on assiste à une campagne de stigmatisation de la population grecque...* »

La présidente du parlement grec, Zoé Konstantopoulou est déjà accusée par certains journalistes et par différents partis grecs (Nouvelle démocratie, PASOK et Potami) de « *jeter de l'huile sur le feu* », ce qui n'empêche pas cette femme à la capacité de travail impressionnante ([voir cet article du Monde](#)) d'avancer : « *tout un peuple a été mis à genoux et nous ne devons pas accepter qu'ils se soumettent à cette propagande. (...) Nous avons le devoir d'agir sinon cette dette pèsera sur les générations à venir.* ».

Quoiqu'il en soit, le rôle de la commission d'audit de la dette grecque ne sera pas de se substituer au gouvernement grec pour décider quelles dettes doivent être remboursées et quelles dettes doivent être annulées. Et c'est bien là une précision importante qu'apporte la journaliste Adéa Guillot : « *une fois les résultats de cette commission connus, et pour peu qu'ils concluent à l'illégitimité d'une partie de la dette grecque, rien n'obligera cependant les créanciers du pays à accepter le principe d'un effacement pur et simple de leurs créances. Mais « le gouvernement grec pourra alors prendre la décision souveraine de ne pas payer », assure M. Toussaint. « Notre commission a pour but de donner des arguments solides et scientifiques pour soutenir, ensuite, une décision politique qui appartient au gouvernement grec », ajoute-t-il.* »

La source originale de cet article est [cadtm.org](http://cadtm.org)

Copyright © [CADTM](http://CADTM.org), [cadtm.org](http://cadtm.org), 2015

Articles Par : [CADTM](http://CADTM.org)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)